

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/12/2025 - 40279 - 2021 B 05844 - 899 570 642 - 6C SERVICES



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bilan simplifié

17 DEC. 2025

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2023)

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	5 363	1 609	3 754
Immobilisations corporelles	2 000	1 500	500
Immobilisations financières (1)	962		962
TOTAL I (5)	8 325	3 109	5 216
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	7 152		7 152
Créances autres (3)	1 964		1 964
Disponibilités	27		27
TOTAL II	9 143		9 143
TOTAL GENERAL (I + II)	17 468	3 109	14 359

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	3 224
Résultat de l'exercice	279
TOTAL I	4 503
3 - Dettes (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés	722
Comptes courants d'associés	9 134
TOTAL III	9 856
TOTAL GENERAL (I + II + III)	14 359



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	17 024
Autres produits			1 843
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			18 867
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			12 012
Rémunérations du personnel			4 774
Charges sociales			229
Dotations aux amortissements			1 573
Total des charges d'exploitation (II)			18 588
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			279
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			279

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	279	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	279	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	279	

Be [Signature]

6C SERVICES

SASU au capital de 1 000 Euros

Siège social : 8 Avenue Henri BARBUSSE

93000 BOBIGNY

RCS : 899 570 642

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29/10/2025

Le 29 Octobre 2025

A 10 heures

Monsieur Boubacar CISSE, associé unique et président de la société 6C SERVICES a pris les décisions suivantes :

Décision n° 1

Il s'agit du second exercice fiscal de la société clos au 31/12/2024.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ; faisant ressortir un bénéfice de 279.00 Euros et un chiffre d'affaires de 17 024.00 Euros.

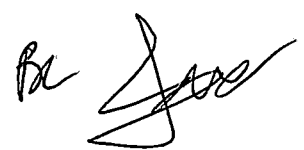
L'associé unique décide d'affecter le résultat de 278.00 Euros de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 278.00 Euros. Le report à nouveau est donc de 4 226.00 Euros. Et les capitaux propres sont de 4 504.00 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

(Article 243 Bis du code général des impôts).



Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal

Décision n° 4

L'associé unique n'a pas perçu de rémunération au cours de cet exercice.

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par l'associé unique.

L'associé Unique.

Handwritten signature and initials, possibly "J. B. C.", in the bottom right corner.